

Le recyclage, une question urgente à Sciences Po

**SCIENCES PO ENVIRONNEMENT
2014-2015**

Pour une politique environnementale responsable dans notre école.

Environnement



SciencesPo.

Table des matières

Les chiffres _____	1
Sciences Po, l'école du développement durable ?	2
I. Etat des lieux : gaspillage et recyclage _____	4
II. Le retard de Sciences Po _____	6
III. Sciences Po, l'école phare du développement durable ? _____	8
IV. Propositions _____	11
Conclusion _____	13
Contacts _____	14
Sciences Po Environnement _____	14

Les chiffres

Sciences Po - Campus de Paris

460 000 gobelets

0% de recyclage

30 000 bouteilles en plastique

0% de recyclage

Déchets organiques

0% de recyclage

113 tonnes de papier mélangé

Recyclage faible et non optimal

*Il est temps de
mettre en place un
recyclage complet !*

Chiffres 2011

Sciences Po, l'école du développement durable ?

Sciences Po se présente comme une école où l'on apprend l'importance vitale du développement durable pour l'avenir de la planète. La formation aux questions environnementales se veut poussée et la gestion du campus, durable. Sciences Po compte ainsi une Chaire Développement Durable et un Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (Iddri). Notre association, Sciences Po Environnement, a été fondée pour sensibiliser les étudiants aux enjeux environnementaux et travaille depuis 2011 pour rendre notre campus écologiquement plus soutenable. Sciences Po est le moteur du projet « Paris Climat 2015 : Make It Work », lequel ambitionne d'avoir un impact positif sur les négociations internationales de décembre 2015.

Comment expliquer qu'il n'y ait pas de recyclage dans une institution qui se veut en pointe des enjeux de développement durable ?

Comment justifier notre rang international avec ce retard au sein de notre campus ?

Il est légitime que les étudiants, les professeurs et les personnels de Sciences Po soient surpris par la faiblesse du recyclage au sein de l'institution. Le développement durable promu par l'école n'est pas mis en actes. Pourtant, c'est dans notre école que commence le développement durable. Recycler permet une meilleure valorisation des déchets. Ce geste s'inscrit dans la lutte contre le changement climatique et la pollution. Comment, sinon par ce moyen, permettre à toute la communauté de l'école de s'impliquer dans le développement durable de manière civique et responsable ?

Un campus plus vert est le premier pas des étudiants vers un avenir responsable, au service d'un développement durable.

En tant qu'association permanente, Sciences Po Environnement propose donc :

La mise en place d'un recyclage complet sur le campus incluant les papiers, les bouteilles en plastique, les canettes et les déchets organiques

Un changement de contrat pour la mise en place du recyclage complet dès janvier 2015

Une campagne de sensibilisation au recyclage auprès de la communauté de Sciences Po

I. Etat des lieux : gaspillage et recyclage

Nous nous appuyons sur la seule référence à notre disposition : l'**audit du CNIID** (désormais Zero Waste France) **effectué en 2012**, sur demande de l'association permanente Sciences Po Environnement.

De tous les déchets de la vie quotidienne à Sciences Po, **seuls le papier et les cartons sont recyclés**. Tous les autres déchets sont ainsi **incinérés ou stockés en décharge**.

Etat du recyclage par type de déchet (2011)

Déchet	Estimation du nombre (unités)	Estimation de la masse (tonnes)	Recyclage (%)
Papier (non trié)	/	113,06	?
Papier (trié)	/	5,42	99,5
Gobelet (PET)	460 000	2	0
Canette	90 000	1,3	0
Bouteille en plastique (PET)	30 000	0,8	0
Déchets organiques (hors jardins)	?	?	?

Plus d'une centaine de tonnes de papiers non triés, plus de 500 000 gobelets, canettes et bouteilles plastiques allant directement à l'incinération en déchetterie : **ces chiffres montrent la faiblesse du recyclage**. Certes, le papier et le carton représentent 90% des déchets émis par l'institution. C'était la raison pour laquelle la gestion des déchets de Sciences Po avait été confiée à la Corbeille Bleue, prestataire spécialisé dans le recyclage du papier. Mais **cela ne suffit pas** face aux tonnes de déchets organiques et aux centaines de milliers de gobelets, canettes et bouteilles jetés quotidiennement.

Ce manque de recyclage est encore souligné par le fait que le CNIID affirme s'être confronté à une **impossibilité de chiffrer les déchets organiques**. De fait, **aucun dispositif n'a été prévu par Sciences Po afin de valoriser ces déchets**, issus de l'alimentation des étudiants et du personnel de l'école. Cela inclut les cafétérias CROUS implantées dans ses locaux. **Cela pourrait poser problème dans le cas où Sciences Po se retrouverait soumis à l'obligation de collecte sélective des déchets organiques des gros producteurs**, définie par la loi Grenelle 2 et précisée par décret au mois de Juillet 2011. Si Sciences Po Environnement a

reçu l'autorisation de mettre en place des composteurs au 13 rue de l'Université (le premier durant l'année universitaire 2011 – 2012, le second au mois de février 2014), ce ne peut être suffisant pour faire face à la consommation des étudiants : les zones où sont jetées le plus de déchets organiques sont le 27 rue Saint-Guillaume et le 56 rue des Saints Pères.

Ne pas trier les déchets organiques affecte tout le processus de recyclage.

Les déchets organiques sont d'une **importance capitale** dans toute politique de recyclage. Collectés **séparément** des autres déchets, ils présentent un **très bon potentiel de valorisation**. À l'inverse, ils ont un **impact très négatif sur la possibilité de valorisation des autres déchets recyclables lorsqu'ils sont mélangés**, comme c'est le cas actuellement à Sciences Po. En effet, le tri à Sciences Po s'effectue **en aval de la collecte des déchets** et ces derniers sont donc tous **mélangés**. Les **papiers** sont immédiatement classés par le prestataire de Sciences Po comme étant de **mauvaise qualité**. Ils sont peu valorisables, donc **revendus à un prix moins élevé que s'ils avaient été triés**. Le CNIID n'a pas été en mesure de déterminer le pourcentage de recyclage parmi ces papiers. La **valorisation optimale du papier comme des autres déchets recyclables requiert un tri à la source, c'est à dire au moment où ces déchets sont déposés dans une poubelle. C'est pour cette raison que nous demandons du tri sélectif généralisé.**

Quelles initiatives sont à renforcer ?

Quelques initiatives notables existent déjà à Sciences Po, qu'il s'agit de généraliser et d'intensifier.

Les **papiers confidentiels** de l'administration, qui s'élèvent à 5,42 tonnes par an, sont de fait triés, et présentaient en 2011 un **pourcentage de revalorisation de 99,5%**. Économiser les ressources nécessaires à la fabrication du papier grâce à un recyclage quasi-total des papiers utilisés, **c'est possible !** Le recyclage du papier jeté à Sciences Po peut donc gagner en efficacité et **assurer une valorisation optimale des 113 tonnes de papiers mélangés que l'institution jette chaque année**, d'après l'évaluation de 2011. De plus, revendre du papier blanc trié à un recycleur rapporte ! Effectivement, en mai 2012, revendre **1 tonne de papier blanc trié à un recycleur rapportait entre 129 et 140 euros**, contre 88 à 93 euros la tonne de papier non trié et moins valorisable. **Sciences Po a tout à gagner à trier systématiquement le papier.**

A Sciences Po, le **recyclage existe déjà en ce qui concerne le mobilier, les ordinateurs, les imprimantes et les cartouches d'encre**. Plusieurs contrats ont été mis en place afin d'assurer une valorisation efficace de ces déchets, ainsi que du verre. **Qu'attendons-nous pour généraliser ce recyclage qui reste limité ?**

Quelles économies pour Sciences Po et la planète ?

- ✓ 1,3 tonne d'aluminium
 - ✓ 750 kilos de plastique PET
- ... Pourraient être recyclés !

et

- ✓ 21 tonnes de CO₂
 - ✓ 84 300MWh d'électricité
 - ✓ 3 tonnes de pétrole
- ... Pourraient être économisés !

Sur la base de l'année 2011.

II. Le retard de Sciences Po

Notre grande école peut être exemplaire. Le recyclage est également une question d'image et d'excellence sociétale de notre institution.

Le recyclage pour être à la hauteur du statut international de Sciences Po

Sciences Po est indéniablement en retard par rapport aux autres grandes universités du monde. « Pourquoi n'y a-t-il pas de recyclage à Sciences Po ? » est probablement la question la plus posée aux membres de notre association. Effectivement, **le manque de tri sélectif visible** laisse à penser que Sciences Po ne pratique aucune politique de recyclage. Cette question est particulièrement exprimée par les étudiants internationaux et par les élèves de retour de troisième année d'étude à l'étranger. **La grande majorité des universités dans lesquelles ces élèves ont étudié ont mis en place le recyclage complet et généralisé depuis longtemps.** Ces élèves sont, si ce n'est choqués, du moins surpris de l'absence de tri sélectif. La

présence de poubelles à différents compartiments est **devenue familière** et tout simplement nécessaire à une action quotidienne responsable. Face à cette situation, le **blog Sustainable Sorting**, dans lequel les étudiants de Sciences Po peuvent détailler les systèmes de recyclage de leur université d'origine ou de leur université d'échange, apporte aux élèves français une meilleure information sur ce qui existe dans le reste du monde. Ce blog a été créé en février 2014 par une étudiante internationale et par la présidente en exercice de Sciences Po Environnement. On le voit, le manque de recyclage sur le campus soulève des questions et des frustrations parmi les élèves qui ne comprennent pas pourquoi Sciences Po n'y participe pas plus pleinement. Immanquablement, **c'est une image négative de l'institution qui est perçue tous les jours par les élèves du campus et véhiculée par les étudiants internationaux lorsqu'ils reviennent de leur séjour**. De nombreuses universités à l'internationale sont bien devant nous sur ce sujet, à l'instar de Duke et University of California qui prévoient même de **neutraliser leur bilan carbone à l'horizon 2025**.

Sciences Po, une Grande Ecole ? Pas pour le recyclage !

Sciences Po est **en retard par rapport à d'autres établissements français**. De nombreuses grandes écoles françaises se sont engagées sur le chemin de l'exemplarité, à l'instar de **L'Ecole des Mines de Douai**, qui a été récompensée par le **concours « Campus Responsables »**. **L'Ecole Centrale de Lyon** trie et recycle tous ses déchets depuis 2007. **L'Université Paris Dauphine** propose le tri sélectif et le recyclage et a, en outre mis en place au mois de juin 2014 un **Comité Pilote « Ethique, Responsabilité sociale et Développement durable »** qui réunit l'ensemble des parties prenantes de l'université (enseignants, chercheurs, étudiants, membres de l'administration). Partout, des initiatives se développent en faveur de campus plus durables, plus responsables, plus respectueux de l'environnement. **Le sondage réalisé en mars 2014** par Sciences Po Environnement, et qui a **reçu 572 réponses** a montré l'engagement de la communauté étudiante pour un recyclage complet sur le campus : **87% pensent que le tri peut permettre à Sciences Po de faire des économies** et **90% des étudiants pensent que le tri peut améliorer l'image de Sciences Po à l'étranger**. **Si le développement durable ne commence pas dans nos écoles, où commencera-t-il ?** Il est important que Sciences Po prenne ses responsabilités.

De fait, **la Loi est du côté du recyclage**. L'article 55 de la loi Grenelle du 3 août 2009 demande que **« Les établissements d'enseignement supérieur élaborent un « Plan Vert » pour les campus. Les universités et grandes écoles pourront solliciter une labellisation sur le fondement de critères de développement durable**

III. Sciences Po, l'école phare du développement durable ?

»¹. Ce Plan Vert, ayant pour objectif de participer « à la protection et à la valorisation de l'environnement, au développement économique et au progrès social », a été élaboré par la conférence des présidents d'université (CPU), la conférence des grandes écoles (CGE) et le ministère de l'Écologie. L'un des objectifs du plan « Campus Vert » est de valoriser 75% des déchets. L'un des leviers d'action officiels² est la réduction de la production de déchets et l'amélioration des taux de recyclage.

III. Sciences Po, l'école phare du développement durable ?

Les engagements de Sciences Po en faveur d'un campus durable sont multiples, alors qu'un recyclage extrêmement partiel est fait dans ses murs. **Il s'agit d'une question de loyauté vis-à-vis de ses propres engagements.**

Nous notons que Sciences Po est **en retard sur ses propres objectifs**. Sciences Po publiait en 2009 sa « Stratégie Sciences Po 2013 » et affirmait : « **A l'horizon 2013, Sciences Po ambitionne de devenir un campus éco-responsable, ce qui suppose d'intégrer le développement durable dans l'ensemble de ses activités administratives, pédagogiques et scientifiques. Cela nécessite de mettre en œuvre une politique de sensibilisation de l'ensemble de l'établissement et de se conformer aux exigences de maîtrise des émissions de carbone** »³. **Il est inexact de parler d'un campus éco-responsable alors même qu'il n'y a pas de recyclage complet.** Le recyclage fait partie de la maîtrise des émissions de carbone. Nous constatons donc que **Sciences Po n'a malheureusement pas atteint ses objectifs pour 2013.**

Notre université s'est également engagée à suivre une feuille de route intitulée « **Sciences Po 2022** », publiée au mois de mai 2014, où est affirmé que « *Sciences Po se doit d'être une **institution exemplaire** dans son fonctionnement et dans sa gouvernance, en visant la transparence, la qualité et l'efficacité, et doit continuer à*

¹ Consultable sur

http://legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do%3bjsessionid=7F42B08C7FA68A035405F6DE04A75843.tpdj007v_1?idArticle=LEGIA RTl000020950502&cidTexte=LEGITEXT000020950462&dateTexte=20141113

² Canevas Plan Vert, https://www.ecocampus.ens.fr/IMG/pdf/meedm-2010-plan_vert.pdf, Juin 2010

³ Consultable page 7 sur http://www.sciences-po.fr/portail/upload/actualites/SciencesPo_Objectif_2013.pdf

III. Sciences Po, l'école phare du développement durable ?

*innover en matière d'accessibilité, d'égalité femme-homme et de **responsabilité environnementale**.* »⁴ A l'heure actuelle, nous ne pouvons pas affirmer que nous sommes une institution exemplaire en termes de responsabilité environnementale. Pour viser l'excellence environnementale, il faudrait mettre en place le recyclage complet de nos déchets (verre, papier, plastique, déchets organiques).

De plus, Sciences Po est un centre d'impulsion **concernant les grandes négociations climatiques**. C'est pourquoi le projet « COP 21 : Make it Work » y a été lancé, mené par deux célèbres professeurs de Sciences Po, Bruno Latour, philosophe des sciences de renom, et Laurence Tubiana, présidente de la Chaire Développement Durable de l'établissement, directrice de l'Iddri et représentante spéciale de la France à la COP 21. Ce projet, rappelons-le, a pour but de préparer les négociations prévues au mois de décembre 2015 à Paris, afin d'obtenir des accords sérieux, réalisables et engagés en faveur de la limitation du réchauffement climatique et donc de ses effets. « COP 21 : Make it Work » attire indéniablement de nombreux regards sur l'école et tend à la présenter comme une institution engagée et modèle. Pourtant, il est aisé de critiquer Sciences Po, laquelle ne respecte pas une des actions les plus élémentaires du développement durable : le recyclage. Pour être **crédible et pertinent**, le projet « Make it work » se doit d'être accompagné du recyclage.

Les engagements de Sciences Po sur le site internet de la Chaire Développement Durable⁵ sont accessibles par tous. Voici ce qu'on peut lire :

« Sciences Po **multiplie les actions en faveur de l'environnement** et investit dans les domaines suivants :

- **tri des déchets sur l'ensemble des sites Sciences Po** en partenariat avec une société privée ;
- **mise à disposition de containers pour le recyclage** ;
- prise en compte des labels écologiques dans la politique d'achat d'ameublement et pour les impressions ;
- économies d'énergie : les matériels "multifonctions" sont privilégiés (imprimantes/scanners/fax/copieuses), et des automates régulant l'éclairage artificiel en fonction de la luminosité extérieure ont été installés. »

⁴ Consultable page 17 sur http://www.sciencespo.fr/newsletter/actu_medias/8818/Sciences_Po_2022.pdf

⁵ Consultable sur <http://www.sciencespo.fr/chaire-developpement-durable/fr/content/les-engagements-de-sciences-po>



[Accueil](#) > [Dév. durable à Sciences Po](#) > Les engagements de Sciences Po

Les engagements de Sciences Po

Recherche OK

Sciences Po est activement impliqué dans le développement durable et fait du respect de l'environnement une de ses priorités.

Sciences Po multiplie les actions en faveur de l'environnement et investit dans les domaines suivants :

- tri des déchets sur l'ensemble des sites Sciences Po en partenariat avec une société privée ;
- mise à disposition de containers pour le recyclage ;
- prise en compte des labels écologiques dans la politique d'achat d'ameublement et pour les impressions ;
- économies d'énergie : les matériels "multifonctions" sont privilégiés (imprimantes/scanners/fax/photocopieuses), et des automates régulant l'éclairage artificiel en fonction de la luminosité extérieure ont été installés.

Sciences Po Environnement a été élue association étudiante permanente.

Ces engagements ne reflètent pas la réalité puisque les moyens déployés ne sont pas en adéquation avec la politique affichée. Sciences Po a les moyens d'être exemplaire et, aussi bien que tous les campus qui ont déjà montré leur engagement en faveur d'une implantation plus soutenable des institutions, Sciences Po peut être ce qu'elle tient tend à être : une école qui fait la différence, innovante et dynamique, respectueuse de l'environnement. **Faisons le pari de l'exemplarité, mais d'une exemplarité réelle.**

Le 6 novembre dernier, en préambule à la conférence donnée à Sciences Po par Nicolas Stern dans le cadre de « Make It Work », **Mme Ségolène Royal**, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, a prononcé une phrase que notre association juge indispensable de rappeler à la direction de notre école : **« Pour entraîner les autres, il faut être exemplaire chez soi ».**

Faisons le choix de l'exemplarité, choisissons de recycler.

IV. Propositions

Notre rôle en tant qu'association permanente est d'assurer une gestion réellement respectueuse de l'environnement à Sciences Po. Nous nous basons sur les recommandations du CNIDD ainsi que nos propres recherches pour présenter ces propositions à la direction de notre école.

1. Établir un contrat avec une société pour instaurer le tri sélectif et le recyclage de tous les déchets valorisables de l'école

Il est indispensable de **changer de contrat afin d'instaurer le tri sélectif et le recyclage**. **L'appel d'offres de janvier 2015 est le moment inespéré de modifier le contrat existant**. Des solutions simples existent. Sciences Po pourrait établir un contrat avec la même société mais en élargissant le type de déchets recyclés. L'actuel prestataire principal de Sciences Po, la Corbeille Bleue, est la filiale dédiée au recyclage du papier du groupe PAPREC qui possède des filiales traitant des autres types de déchets. L'établissement d'un schéma global de collecte multiflux avec PAPREC serait une solution pertinente. Le compostage pourrait être réalisé par une entreprise chargée des déchets du jardin, d'autant plus que ce type d'entreprise fleurit à Paris et propose déjà largement ce service.

2. Mettre en place des poubelles à plusieurs compartiments dans les halls et lieux de vie

Les compartiments les plus courants sont ceux différenciant les papiers et cartons, canettes, gobelets, bouteilles plastiques, déchets organiques et déchets non valorisables (notamment emballages plastiques). **L'étude menée par Sciences Po Environnement du 15 au 30 mars 2014**, et qui a reçu **572 réponses**, a montré que les élèves jugent à 68% qu'il est indispensable que les poubelles et bornes de tri soient bien placées pour que les élèves participent au recyclage. Le 27 rue Saint Guillaume doit tout particulièrement attirer l'attention, puisque c'est là où 61% des élèves jettent leurs déchets.

3. Installer des poubelles bi-compartmentées dans les salles de cours et dans les bureaux

Il s'agit de mettre en place un compartiment pour le papier et un autre pour le reste dans toutes les salles de cours et **compléter le dispositif par des bornes où jeter les autres déchets à chaque étage**. Cette initiative bénéficierait à l'ensemble des étudiants, du corps enseignant et du personnel de Sciences Po.

4. Communiquer efficacement sur le tri sélectif

Mettre en place une bonne communication permet aux membres de Sciences Po **d'être proactifs et de faire le moins d'erreur possible**. 78% des élèves sondés jugent qu'il est indispensable pour qu'un système de recyclage fonctionne de façon optimale d'informer précisément et amplement les élèves. **Former le personnel d'entretien** est également une étape nécessaire au processus. La mise en place du tri sélectif implique immanquablement une **sensibilisation de l'ensemble des personnes de l'établissement** aux questions de développement durable. **Des règles claires doivent être édictées et respectées**.

5. Instaurer un système de suivi des déchets

Un système de suivi des déchets permet de disposer d'une meilleure traçabilité de la gestion des déchets de l'établissement.

6. Mettre en place des poubelles séparées pour le papier au plus tôt

À défaut de pouvoir instaurer un recyclage complet sur le campus, **il convient de mettre en place des poubelles séparées pour le papier, et de respecter cette séparation des déchets jusqu'au processus de recyclage *per se***. Certaines poubelles compartimentées existent déjà sur le campus, notamment dans le hall du 27 rue Saint Guillaume.

7. Faire du recyclage un tremplin vers plus de développement durable à Sciences Po

Pour montrer l'exemplarité sociétale et environnementale de Sciences Po, il s'agit d'intégrer le développement durable de manière plus globale dans sa vision à court et long-terme. Nous continuons à travailler avec l'administration pour intégrer réellement, fortement et explicitement le développement durable dans sa « Stratégie 2022 ».

Une école modèle sur le plan du développement durable et des problématiques de protection environnementale se doit de proposer à tous ses élèves **une formation dans le domaine**. Cela transite aussi bien par une sensibilisation quotidienne concernant les pratiques de chacun que par la formation strictement académique. Il est sur ce sujet fort regrettable que dans la **Stratégie Sciences Po 2022, « Comprendre le monde pour le transformer »**, la **soutenabilité écologique du campus et l'insertion de cours de sensibilisation environnementale soient absentes**. Pour une école qui **se veut être un modèle en tout point**, cette omission sonne comme un **déni de reconnaissance de la gravité des problèmes à laquelle le monde se confronte**. Il s'agit donc de proposer une formation adéquate aux étudiants de Sciences Po, lesquels ont vocation à se consacrer de manière responsable à l'action publique et privée.

Conclusion

Comment expliquer que dans une école ouverte sur le monde et moteur d'initiatives environnementales, des centaines de tonnes de déchets soient jetées sans recyclage ? Il est urgent de prendre en main cette question écologique basique. Nous pouvons facilement changer les choses puisque **le contrat avec l'entreprise collectrice de déchets arrive à son terme début 2015**. C'est une occasion à ne pas manquer pour enfin mettre en place le recyclage à Sciences Po. **Changeons le contrat, rendons notre campus plus vert.**

L'instauration du recyclage serait un événement majeur dans l'évolution de notre établissement. Cela signifierait inscrire dans l'institution le souci du développement durable et se lancer sur la voie de l'exemplarité écologique. Néanmoins notre association a la conviction **qu'une gestion irréprochable des déchets n'est qu'un début sur la voie d'un campus durable**. La soutenabilité d'un campus doit s'inscrire dans une logique plus globale de recherche, d'innovation et de formation, au cœur de la démarche sociétale de Sciences Po : **former des dirigeants sensibilisés et à même de mettre en place des politiques environnementales efficaces et responsables**

Sciences Po est notre école à tous et c'est pour cette raison que nous voulons en faire un campus durable. **Si ce n'est pas nous qui engageons ce changement dans notre propre maison, qui le fera ? Si ce n'est pas maintenant, quand ?** Nous souhaitons que notre école incarne la transformation vers un futur durable. Cela commence par le recyclage. Plusieurs centaines de tonnes de déchets incinérés peuvent être évités si l'on met en place un recyclage immédiatement.

Le développement durable commence ici.

Nos sept propositions

- 1. Établir un contrat avec une société pour instaurer le tri sélectif et le recyclage de tous les déchets valorisables de l'école**
- 2. Mettre en place des poubelles à plusieurs compartiments dans les halls et lieux de vie**
- 3. Installer des poubelles bi-compartmentées dans les salles de cours et dans les bureaux**
- 4. Communiquer efficacement sur le tri sélectif**
- 5. Instaurer un système de suivi des déchets**
- 6. Mettre en place des poubelles séparées pour le papier au plus tôt**
- 7. Faire du recyclage un tremplin vers plus de développement durable à Sciences Po**

Contacts

Caroline Jeanmaire

Présidente

Mail Caroline.Jeanmaire@sciencespo.fr

Noélie Ringuedé

Responsable du Pôle Campus Durable

Mail Noelie.Ringuede@sciencespo.fr

Sciences Po Environnement

Association permanente

27 rue Saint-Guillaume

Mail environnement@sciencespo.fr

Site internet <http://sciencespoenvironnement.fr/>

Environnement



SciencesPo.

Le développement durable commence ici.